



**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 11 octobre 2016 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

- Sont présents** : Mme Micheline Anctil, mairesse;
M. Richard Foster, conseiller au siège # 1;
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 2;
M. Guy Racine, conseiller au siège # 3;
Mme Johanne Gagnon, conseillère au siège # 4;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 5;
M. Yanick Bérubé, conseiller au siège # 6;
M. Daniel Brochu, greffier.
- Est absente** : Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 2;

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 30.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 13 septembre 2016
- 4. Message de la mairesse**
 - 4.1 Semaine de prévention des incendies
 - 4.2 Semaine de la coopération
 - 4.3 Nomination aux prix littéraires du Gouverneur-Général
 - 4.4 Redistribution des excédents du CAUREQ
 - 4.5 Projet de Loi
- 5. Travaux publics**
 - 5.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
 - 5.2 Raccordement électrique et lumières de rue / Hydro-Québec
- 6. Incendie**
 - 6.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
 - 6.2 Démission



- 6.3 Engagement
- 6.4 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers

7. Loisirs et sports

- 7.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux
- 7.2 Fête du chasseur 2016
- 7.3 Réfection infrastructure communautaire / PIC 150
- 7.4 Réfection infrastructure communautaire / MAMOT

8. Développement économique

- 8.1 Rapport du conseiller M. Guy Racine

9. Aménagement et urbanisme

- 9.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens
- 9.2 Rapport des permis de rénovation et de construction

10. Développement touristique

- 10.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

11. Environnement et milieu de vie

- 11.1 Rapport du conseiller M. Yanick Bérubé
- 11.2 Parc des naissances / Demande de subvention

12. Administration

- 12.1 Approbation et paiement des comptes
- 12.2 Rapport financier
- 12.3 Autorisation de déplacements
- 12.4 Aide financière
- 12.5 Financement 958 600 \$
- 12.6 Financement 958 600 \$ / Banque Royale du Canada

13. Affaires nouvelles

14. Période de questions des citoyens

15. Clôture et levée de la séance

Adoption du dernier procès-verbal

R-1610-123

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 13 septembre 2016 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Semaine de prévention des incendies



La mairesse informe la population que la semaine de prévention des incendies a lieu du 9 au 15 octobre sous le thème « Le combat des chefs, c'est dans la cuisine que ça se passe ». Elle invite la population à participer en grand nombre aux activités qui vous sont offertes dans les municipalités desservies par l'entente intermunicipale.

Semaine de la coopération

La mairesse informe la population que la Caisse Desjardins soulignera la Semaine de la coopération du 17 au 21 octobre prochain par la tenue de diverses activités à Forestville, Colombier et Portneuf-sur-Mer. Visites de la caisse, dîner-conférence à la Polyvalente des Rivières sous le thème de la persévérance scolaire. Le conseil se joint à la caisse dans cet objectif jeunesse.

Nomination aux prix littéraires du Gouverneur-Général

La mairesse informe la population que M. Camille Bouchard est en nomination pour le prix du Gouverneur-Général dans la catégorie « Littérature jeunesse - texte » pour son roman intitulé « Nouvelle-Orléans », les gagnants seront connus le 25 octobre prochain. Elle profite de cette occasion pour lui souhaiter bonne chance.

Redistribution des excédents du CAUREQ

La mairesse informe la population que le Centre d'appels d'urgence de la région de l'Est du Québec distribue l'excédent aux membres. Pour 2015-2016 Forestville a reçu 7 373.84 \$.

Projet de Loi

La mairesse informe la population que lors du congrès de la Fédération québécoise de Municipalités les 29 et 30 septembre dernier nous avons reçu la confirmation qu'un nouveau projet de loi sera adopté dans les prochains mois. Ce projet de loi concerne la gouvernance de proximité, la reconnaissance des gouvernements municipaux ainsi que leur capacité à s'acquitter de leurs responsabilités.

Travaux publics / Rapport du conseiller M. Richard Foster

Réparation des rues

Le conseiller informe la population que les employés du Service des travaux publics ont procédé à la réparation de 3 puisards à l'intersection de la 3^e Avenue et de la 11^e Rue. Les travaux au coin des rues Blouin et Albert sont débutés de même que la réparation des nids de poule dans différents secteurs.

Lumières de rues

Le conseiller demande à la population de signaler les lumières de rues brûlées en téléphonant à l'hôtel de ville.

Raccordement électrique et lumières de rue / Hydro-Québec

R-1610-124

Il est résolu de confirmer à Hydro-Québec que M. Pierre Perron, directeur des travaux est autorisé à faire toutes demandes nécessaires, pour et au nom de la Ville de Forestville, concernant l'installation ou la modification des lumières de rues ainsi que tout raccordement électrique.



Incendie / Rapport du conseiller M. Richard Foster

Semaine de prévention des incendies

Le conseiller informe la population que dans le cadre de la semaine de prévention, la préventionniste a fait une chronique sur les ondes du CHME-FM - 94,5 ce matin, elle ira également visiter les centres de la petite enfance (CPE) de la Haute-Côte-Nord.

Changements des piles

Le conseiller rappelle à la population de profiter du changement d'heure pour changer les piles des avertisseurs de fumée.

Démission

R-1610-125

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents à d'accepter la démission de la pompière suivante :

Nom	Division	Date d'entrée
Joanne Tremblay	Forestville	Juillet 2016

Engagement

R-1610-126

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la recommandation du Service des incendies et de procéder à l'engagement des pompiers suivants :

Nom	Division
Stéphanie Lavoie	Forestville
Francis Pinard	

Programme d'aide financière pour la formation des pompiers

R-1610-127

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires afin d'intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés afin d'agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;



Attendu que la Ville de Forestville désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la Ville de Forestville prévoit de la formation en désincarcération pour 8 pompiers dans le cadre du volet 3 « Besoins spécifiques en formation » au cours de la prochaine année afin de répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Haute-Côte-Nord en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de faire une demande d'aide financière auprès du ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et de transmettre cette demande à la MRC Haute-Côte-Nord.

Loisirs et sports / Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

La conseillère étant absente, c'est la mairesse qui informe la population des sujets suivants :

Piscine

La mairesse informe la population que la firme Soucy Aquatik sera à Forestville dans la semaine du 19 octobre prochain afin de faire l'expertise de la piscine.

Info-Loisir

La mairesse informe la population qu'une quinzaine d'organismes et une centaine de personnes étaient présents lors de la soirée Info-Loisir du 7 septembre dernier.

Événements à venir

La mairesse informe la population des prochaines activités :

- **Le 14 octobre** | Soirée gratuite de quilles de 18 h à 22 h, prix à gagner sur place.
- **Le 15 octobre** | Fête du Chasseur à la salle Ginette-B.-Sirois.
- **Du 21 au 23 octobre** | Tournoi de hockey Michel-Bouchard et spectacle avec le groupe Carotté le vendredi en soirée à la salle Ginette-B.-Sirois.
- **Fin octobre** | Début des activités du Club de Curling.

Fête du chasseur 2016

R-1610-128

Attendu que la Fête du chasseur aura lieu le 15 octobre prochain à la salle Ginette-B.-Sirois et qu'un bar est nécessaire lors de cette soirée;

Attendu que la Ville est dans l'obligation d'utiliser un système de module d'enregistrement des ventes au bar et qu'un organisme sans but lucratif en est exempté et que le comité organisateur de la Fête du chasseur désire se prévaloir de cette exemption;



Attendu que le comité s'engage à organiser son bar à l'extérieur du bar existant et à faire une demande de permis pour cette soirée auprès de la Régie des alcools des courses et des jeux;

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de confirmer au comité que la Ville s'engage à ne pas utiliser son permis de la Régie des alcools des courses et des jeux pour cette soirée.

**Réfection infrastructure communautaire / PIC 150
R-1610-129**

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser Mme Peggy Bourque-Ouellet à présenter une demande de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire du Canada 150 (PIC 150) pour le projet « Réfection infrastructure communautaire au terrain de balles ». Il est également résolu de confirmer que la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles.

**Réfection infrastructure communautaire / MAMOT
R-1610-130**

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser Mme Peggy Bourque-Ouellet à présenter une demande de subvention auprès du Ministère des Affaires municipales, de l'Occupation du territoire dans le cadre du fonds des petites collectivités pour le projet « Réfection infrastructure communautaire au terrain de balles ». Il est également résolu de confirmer que la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles.

Développement économique / Rapport du conseiller M. Guy Racine

Carrières et sablières

Le conseiller informe la population que depuis l'installation des caméras, mises en place l'an passé, nous avons un meilleur suivi des quantités extraites et des redevances qui nous sont remises. Tous les baux ont également été signés et sont facturés aux dates respectives des contrats.

Aménagement et urbanisme / Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

Abri d'hiver

Le conseiller informe la population qu'il est maintenant possible d'installer les abris d'hiver.

Rapport des permis de rénovation et de construction

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport des permis de rénovation et de construction au 30 septembre 2016 préparé par Mme Gina Foster, agente en bâtiment.



SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION SEPTEMBRE 2016						
NOUVELLES CONSTRUCTIONS						
Descriptions	Janvier à septembre 2016		Janvier à septembre 2015		2015	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Maison mobiles	0	- \$	1	16 000 \$	1	16 000 \$
Résidences simples	2	310 000 \$	0	- \$	1	175 000 \$
Résidences multiples	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Chalets / autres	1	100 000 \$	0	- \$	0	- \$
Commerces	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Total	3	410 000 \$	1	16 000 \$	2	191 000 \$
RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS						
Descriptions	Janvier à septembre 2016		Janvier à septembre 2015		2015	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Résidences simples + maisons mobiles	106	719 400 \$	103	805 600 \$	124	873 530 \$
Résidences multiples	2	5 000 \$	3	72 550 \$	3	72 550 \$
Chalets	4	33 500 \$	1	15 000 \$	1	15 000 \$
Commerces	4	625 000 \$	3	290 000 \$	4	360 000 \$
Industries	0	- \$	0	- \$	1	50 000 \$
Autres (institution & gouvernement)	7	1 704 500 \$	2	43 000 \$	3	89 000 \$
Démolitions	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Annulé	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Total	123	3 087 400 \$	112	1 226 150 \$	136	1 460 080 \$

Développement touristique / Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

Camping de la Baie-Verte

Le conseiller informe la population que les travaux d'installation du système de traitement des eaux usées au camping seront retardés puisque les tests de sol de l'emplacement proposé n'ont pas été concluants. Nous attendons les résultats des tests qui ont été effectués sur deux autres emplacements.

Accès plage de la Baie-Verte

Le conseiller informe la population que les travaux d'accès à la plage située l'autre côté de la rivière Sault aux Cochons devraient être terminés d'ici le 15 octobre prochain.

Environnement et milieu de vie / Rapport du conseiller M. Yanick Bérubé

Collecte des encombrants

Le conseiller informe la population que la collecte des encombrants aura lieu les 24 et 25 octobre prochain. Il énumère les matières acceptées et celles qui ne sont pas acceptées et demande de consulter, pour toute information, le site Internet de la MRC Haute-Côte-Nord ou contactez la ligne Info-Collecte au 418 514-8254.

Collecte des résidus verts

Le conseiller informe la population que la collecte des résidus verts aura lieu les 27 et 28 octobre prochain. Il mentionne les directives à suivre pour cette cueillette.

Parc des naissances / Demande de subvention

R-1610-131

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser Mme Peggy Bourque-Ouellet à présenter une



demande de subvention auprès de la MRC Haute-Côte-Nord dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants pour le projet « Parc des naissances ». Il est également résolu de confirmer que la Ville s'engage financièrement pour un montant de 3 000 \$.

Approbation et paiement des comptes

R-1610-132

Attendu qu'une copie des listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été distribuées à chaque membres du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance;

Attendu que le secrétaire-trésorier a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer, le tout en accordant la dispense de lecture.

Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	213 702.26 \$
Comptes payés par chèques	90 834.64 \$
Comptes à payer	163 895.34 \$
Total	<u>468 432.24 \$</u>

Rapport financier

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport financier au 30 septembre 2016 préparé par M. Daniel Brochu, secrétaire-trésorier.

Autorisation de déplacements

R-1610-133

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser les déplacements suivants :

12 au 14 octobre | Les Escoumins

- **Mme Anny Gagnon, adjointe administrative**
Rencontre et formation concernant les assurances de dommage.

20 octobre | Les Escoumins

- **Mme Peggy Bourque-Ouellet, agente développement municipal**
Rencontre des agents de développement municipal.

Aide financière

R-1610-134

Il est proposé par le conseiller M. Yanick Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités des organismes suivants :



Organisme	Activité	Montant
Les amis du Méandre	Tournoi de golf bénéfice	400.00 \$
Chambre de commerce	Tournoi famille	Profits du bar le vendredi selon politique

Financement 958 600 \$

R-1610-135

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Forestville souhaite emprunter par billet un montant total de 958 600 \$:

Règlements d'emprunt #	Pour un montant de \$
2003-193	85 400 \$
2006-208	274 600 \$
2007-224	79 800 \$
2010-246	518 800 \$

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 958 600 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2007-224, 2010-246, 2006-208 et 2003-193 soit réalisé;

Que les billets soient signés par la mairesse et le secrétaire-trésorier;

Que les billets soient datés du 18 octobre 2016;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	58 900 \$
2018	60 000 \$
2019	61 200 \$
2020	62 400 \$
2021	63 700 \$ (à payer en 2021)
2021	652 400 \$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt la Ville de Forestville émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 18 octobre 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 2007-224, 2010-246, 2006-208 et 2003-193, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.



**Financement 958 600 \$ / Banque Royale du Canada
R-1610-136**

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la Ville de Forestville accepte l'offre qui lui est faite de **Banque royale du Canada** pour son emprunt par billets en date du 18 octobre 2016 au montant de 958 600 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 2003-193, 2007-224, 2006-208, et 2010-246. Ce billet est émis au prix de 100,00 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

58 900 \$	2.04 %	18 octobre 2017
60 000 \$	2.04 %	18 octobre 2018
61 200 \$	2.04 %	18 octobre 2019
62 400 \$	2.04 %	18 octobre 2020
716 100 \$	2.04 %	18 octobre 2021

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Période de questions des citoyens

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Yanick Bérubé propose la levée à 20 h 25 et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffier